



Même s'il n'a pour ainsi dire jamais joué au Scrabble, **Jean Rime** a toujours été attiré par le monde des lettres et par les jeux de mots. Étudiant en littérature et en linguistique françaises à Fribourg, il s'intéresse aussi aux arts, à la philosophie, à l'histoire culturelle : en fait, à tous les langages de la société. Durant plusieurs années, il a orienté ses recherches personnelles sur l'oeuvre d'Hergé.

## De l'alpe à la poya : une promenade lexicale sur les estives de Suisse

<sup>1</sup> Sur l'histoire de la notion, complexe, de transhumance, voir l'article de Christine Rendu : « 'Transhumance' : prélude à l'histoire d'un mot voyageur », dans Pierre-Yves Laffont (éd.), *Transhumance et estivage en occident des origines aux enjeux actuels*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 7-29.

<sup>2</sup> Jean-Claude Duclos, *L'Homme et le mouton dans l'espace de la transhumance* (1994), cité dans Christine Rendu, art. cit., p. 8.

<sup>3</sup> *Servii grammatici in Vergilii Aeneidos librum quartum commentarius*, IV, 442.

Dans la scansion du temps rural, la fin du printemps marque généralement le déplacement des troupeaux pour l'été. En Provence, on le sait, ce phénomène, appliqué aux moutons, est appelé *transhumance*. « Transhumance directe », préciserait un géographe, par opposition à la « transhumance inverse » qui a lieu à la fin de l'été<sup>1</sup>. Mais comme l'a noté il y a quelques années Jean-Claude Duclos, la description de la transhumance est l'objet de quelques frictions lexicales : « Non seulement le mot transhumance est récent mais il manque au vocabulaire de ceux qui la vivent », contrairement aux termes occitans d'*amountagnage* et d'*estivage*, attestés, eux, dans les parlers locaux<sup>2</sup> et, pour le second d'entre eux, dans le lexique courant du français.

En Suisse, on ne parle guère de *transhumance*, mais la question de terminologie s'y pose aussi, et les vocables qui désignent le transfert du bétail dans des régions de montagne abondent littéralement. Si les Vaudois l'appellent simplement « montée », dans un usage absolu du mot qui dénote surtout la verticalité de la migration, le même substantif est le plus souvent complété d'un locatif : « montée à l'alpage », un peu partout en Suisse romande, ou « montée à l'alpe », selon une attestation en terre neuchâteloise.

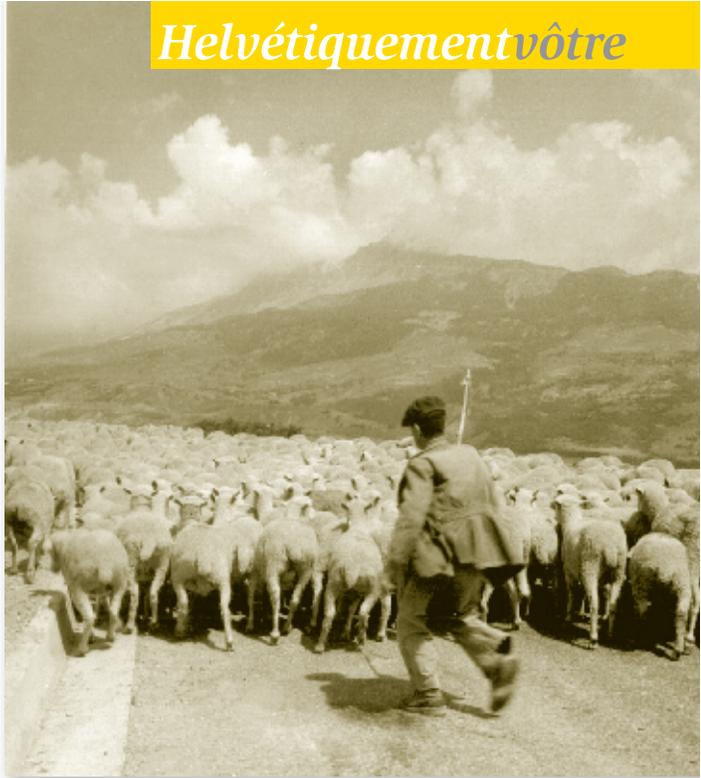
Ces périphrases montrent que la dénomination de l'estivage en Suisse intègre très souvent, d'une manière ou d'une autre, le mot *Alpes*, comme le prouve encore l'allemand *Alpaufzug*, en vigueur par exemple en Appenzell. Bien entendu, ces appellations régionales reposent sur la situation géographique des lieux où elles sont employées, mais cette justification souffre certaines exceptions : Neuchâtel n'est pas, à strictement parler, situé dans l'arc alpin. Pour comprendre ce qui paraît être une bizarrerie lexicale, il est nécessaire de se pencher sur le mot *Alpes* et sur plusieurs de ses dérivés qui désignent la montée estivale.

L'origine de *Alpes* est à chercher bien au-delà du latin *Alpes* et du grec *Alpeis* : lorsque le grammairien Servius (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) commente une occurrence du mot dans l'*Énéide* de Virgile, il explique que « la langue des Gaulois appelait [*Alpes*] les hautes montagnes<sup>3</sup> », une dénomination commune qui ne s'appliquait pas forcément à la chaîne de sommets située au nord de l'Italie ; l'oronyme *les Alpes* serait donc le nom générique de nombreux lieux qualifiés par les Gaulois d'alpe. Quant à l'étymologie de ce nom, plusieurs hypothèses sont en concurrence. Selon J. U. Hubschmied, *alpe* dériverait d'un radical indo-

européen \**al-* signifiant «nourrir» (que l'on retrouve dans *aliment* par exemple)<sup>4</sup>. Dans ce sens, l'imaginaire celtique n'aurait vu dans les *alpes* que des pâturages.

Selon une autre hypothèse, *alp* dériverait du latin *albus* (c'était ce que prétendait, sans doute à tort, le Grec Strabon dans sa *Géographie*, IV, 6, 1) ou, plus vraisemblablement, d'une racine celtique étymologiquement apparentée que l'on retrouve dans le gaulois *albos*, vocable désignant le monde d'en haut (dans un sens mystique)<sup>4</sup>. D'après Paul Louis Rousset, auteur d'un ouvrage sur *Les Alpes et leurs noms de lieux* (1998), il faut suivre cette piste encore plus en amont... et plus à l'est, dans la famille des langues altaïques – mongol, japonais, turc, etc. Dans ces langues, il existe en effet des mots qui dérivent d'une racine pré-indo-européenne *alp* signifiant la grandeur ou la hauteur, aussi bien physique que morale. On l'identifiera, par exemple, dans le nom de plusieurs héros de l'histoire turque: Alp Arslan, Sungur Alp... Cette racine aurait été transplantée dans nos contrées lors d'une migration venue de Haute-Asie, ce qui expliquerait aussi pourquoi le basque est une langue altaïque (et non romane) dans laquelle le flanc de la montagne se dit *alpi*<sup>5</sup>.

Ce va-et-vient entre toponyme et nom commun, qui se poursuit encore dans le latin médiéval, explique la difficulté qu'éprouvent les lexicographes à déterminer le registre du mot français *alpe*. Le *Grand Robert de la langue française* distingue ainsi un sens vieilli ou connoté littéraire «haute montagne» et un régionalisme signifiant «pâturage des Alpes». Le *Dictionnaire suisse romand* d'André Thibault et Pierre Knecht reprend ces deux définitions («haute montagne» dans



un sens littéraire; «pâturage de haute montagne»), mais il les fait précéder d'une troisième signification: «montée des troupeaux de bovins (évent. d'ovins et de caprins) dans les pâturages de haute montagne, au début de la belle saison chaude; période durant laquelle les troupeaux séjournent dans les pâturages de haute montagne».

Toutefois, malgré la similitude formelle avec les deux premières acceptions de *alpe*, ce troisième usage est, morphologiquement parlant, un mot différent: alors que les deux premiers sens désignent une réalité géographique, celui-ci dénote un procès: il s'agit non de l'extension du sens de *alpe(s)*, mais d'un déverbal de *alper*, verbe qui signifie l'action de mener des troupeaux à la montagne ou celle d'y passer la belle saison. Il s'agit d'un procédé de dérivation non affixale que les linguistes appellent une conversion, et qui permet la formation

<sup>4</sup> J. U. Hubschmied, «Gallische Nomina auf *-pi, -pa*», dans *Festschrift Louis Gauchat*, Aarau, Verlag von H. R. Sauerländer, 1920, p. 438.

<sup>5</sup> Voir l'entrée *albos* dans le *Dictionnaire de la langue gauloise* de Xavier Delamarre (Paris, Errance, 2001).

<sup>6</sup> Voir Paul Louis Rousset, *Les Alpes et leurs noms de lieux*, Grenoble, Diff. Didier et Richard, 1988, p. 271-272; article «Alpes» sur Wikipedia.

de nombreux noms d'action courants par une simple reprise du radical verbal : la *grimpe* (action de grimper), la *glisse* (action de glisser), la *drague* (action de draguer), etc.

Une variante plus répandue de *alpe* au sens d'action est encore utilisée couramment en Valais : l'*inalpe*, conversion d'un verbe *inalper* attesté en Savoie et, dans une moindre mesure, dans certaines régions de Suisse romande. La formation du mot est simple : au radical *alp* est ajouté un suffixe *in* signifiant «dans» ou «sur» ; l'*inalpe* est donc l'action d'aller sur les pâturages. Elle est traditionnellement l'occasion de combats de vaches de la race d'Hérens destinés à établir une hiérarchie à l'intérieur du troupeau. Sur le même modèle, la *désalpe* (*de* = du haut de) est quant à elle la descente de l'estive vers des régions moins élevées.

La conversion n'est pas le seul procédé développé par les Suisses romands pour désigner le fait «d'alper». Sans doute parce que le nom d'action *alpe*, du reste peu fréquent, peut être confondu avec son homonyme (le nom de lieu), les locuteurs ont privilégié une dérivation suffixale. De tous les dérivés ainsi formés, le plus répandu est sans doute *alpage*, construit à partir du radical du verbe *alper* et du suffixe *-age*, exactement comme *démarrage* est construit à partir de *démarrer...* et *estivage* à partir de *estiver*. Dans ce sens attesté en Suisse romande et dans certaines régions françaises comme le Dauphiné, *alpage* peut désigner soit le déplacement du bétail («Il faudrait, à mon avis, [...] fixer l'alpage au 25 mai»), soit le séjour estival tout entier («La clôture de l'alpage devrait se faire à la fin de septembre au plus tard»<sup>8</sup>), ce qui correspond aux deux sens du verbe *alper*.

Cette acception d'*alpage*, qui date au moins du XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas celle que l'on entend généralement en employant ce mot. Aujourd'hui, dans toute la Suisse romande, le mot *alpage* désigne plutôt un pâturage de haute montagne. La généralisation de cet usage du mot, qui résulte sans doute d'une extension de sens<sup>9</sup>, est relativement récente, comme en témoigne une note d'un auteur fribourgeois datant de 1762 cité par le *Glossaire des patois de la Suisse romande* : «On appelle alpage, en quelques endroits de la Suisse, le pâturage des alpes, et en général des montagnes de la Suisse. Ce terme n'est pas usité dans le canton de Berne [= territoire vaudois], mais il pourroit l'être vû sa commodité. Il l'est ailleurs, à ce qu'on assure, dans le canton de Fribourg, dans le comté de Neufchatel et dans le mandement d'Aigle.» Dans un autre sens, qui remonte, lui, au Moyen Âge, *alpage* désigne une redevance payée pour l'estivage du bétail en montagne. Le terme latin *alpagium* apparaît ainsi dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle dans des archives administratives vaudoises. Un document rédigé à Aigle en 1660 explique que «l'alpiege ou alpage des montagnes de Lioson» équivalait à la production en fromage d'une journée de travail.

Outre *alpage*, il existe d'autres dérivés suffixaux de *alper* signifiant l'estivage. À Hérémece, on parle d'*alpatton*. Dans plusieurs cantons, on rencontrera le nom *alpée*. C'est notamment le titre d'une chanson de François Ruffieux et Joseph Bovet<sup>10</sup> : «Sur l'alpe lointaine, / La neige s'en va, / L'alpée est prochaine, / Le printemps est là.»

Il se trouve que l'abbé Bovet a aussi composé la musique d'une autre chanson, beaucoup plus célèbre, dont

<sup>7</sup> En Savoie, on parlera plutôt d'*inalpage*.

<sup>8</sup> Exemples empruntés au *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Les citations qui suivent sont aussi tirées de cet ouvrage de référence.

<sup>9</sup> Cette hypothèse me semble intuitivement plus probable que celle proposée par le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qui fait de cette acception de *alpage* un croisement entre *alpe* et *pâturage*.

<sup>10</sup> Voir Joseph Bovet, *Nos chansons. Chants populaires anciens et nouveaux* [...], Hauterive, 1911, p. 230-231.



*Poya du peintre fribourgeois Francis Oberson (fin XX<sup>e</sup> siècle)*

le titre signifie aussi une montée à l'alpage: *La Poya*. Ce mot patois est entré dans les usages, si bien que le *Petit Larousse* l'a intégré à sa nomenclature en 2006<sup>11</sup>. Mais en réalité, *La Poya* n'est pas le titre original du texte harmonisé par l'abbé Bovet : les paroles du chant proviennent en effet d'un poème en patois gruérien d'Étienne Fragnière, paru dans la feuille politique fribourgeoise *L'Union* du 21 mai 1881, et intitulé *Le Départ pour la montagne*. Pourquoi ce titre en français? Étienne Fragnière s'en est expliqué trente-cinq ans après les faits: «Il eût, sans doute, mieux valu intituler cette pièce d'un mot strictement patois mais malheureusement ce mot n'existait pas. Celui qu'on a choisi plus tard a dû être légèrement détourné de son sens habituel. Le vocable 'poya' désigne en effet non 'l'action de monter' [du verbe *poiyi*] mais simplement un 'chemin montant'. Il a du reste été appliqué comme nom propre à des endroits situés dans le voisinage d'une rampe plus ou moins raide. Exemple, la belle propriété située à la sortie de la porte de Morat à Fribourg<sup>12</sup>.»

De l'*alpe* à la *poya*, en passant par la *montée*, l'*inalpe* et l'*alpage*, on mesure à quel point la dénomination de l'estivage varie selon les régions. On pourrait encore signaler d'autres helvétismes, aujourd'hui hors d'usage sinon sous des formes patoises: (*en*)*chautener*, qui vient de *chautemps*, l'été (il s'agit donc d'un synonyme exact d'*estiver*); ou encore *mettre à fruit*, expression dans laquelle *fruit* signifie «fromage»: mettre le bétail à l'endroit où il produira du fruit. Par leur étymologie ou leur formation, tous ces vocables et locutions éclairent différents aspects de l'estivage: son lieu, sa période, l'ascension qu'il implique, sa finalité économique,... Considérés ensemble, ils permettent de saisir les enjeux principaux de cette pratique. Autrement dit, l'étymologie peut être un moyen de comprendre certaines réalités sociales, comme le savoir-faire des *alpéateurs* ou le quotidien de leur bétail *alpé*; et, à l'inverse, il est parfois bien utile de se faire l'ami des veaux pour raconter la vie des mots...

<sup>11</sup> Par métonymie, on appelle aussi **poya** la représentation picturale de la montée à l'alpage. La première *poya* connue date de 1835. Elle est l'œuvre d'un certain Sylvestre Puidoux, de Vuadens qui, reprenant la tradition des frontons de porte décorés, lui a apporté deux innovations: l'invention du fronton historié, et l'introduction de la vache dans l'imagerie paysanne fribourgeoise.

<sup>12</sup> Il s'agit du château de la Poya. Voir, aujourd'hui, la caserne de la Poya et, bientôt, le pont de la Poya. – La citation est tirée de l'article d'Étienne Fragnière, «*La Poya*», *Annales fribourgeoises*, janvier – février 1915, p. 164.